



INFO COVID-19/Violences domestiques No 6

Destinataire Réseau valaisan d'intervention contre les violences domestiques

Auteur Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF)

Date Avril 2021

Violences domestiques et mesures sanitaires

Prestations et COVID-19

Introduction

Plus d'une année après le début de la pandémie, le COVID 19 est toujours là et avec lui des restrictions sanitaires et économiques qui fluctuent et rendent les situations professionnelles et/ou personnelles précaires. Cette crise, avec ses conséquences parfois très lourdes, peut constituer un facteur de risque de violences à la maison, dans son couple ou sa famille. L'an dernier, nous avons régulièrement informé le réseau des adaptations mises en place par les différents partenaires, avec l'objectif final d'informer les personnes potentiellement concernées des aides disponibles.

Aujourd'hui, le but de ce message est que **les personnes touchées par une situation de violences domestiques puissent être écoutées et orientées vers les services spécialisés par les professionnel-le-s de tous les milieux auquel-le-s elles peuvent s'adresser** (santé, social, jeunesse, justice, intégration, administration, etc.). **Nous savons en effet que plus une démarche d'aide peut être entreprise tôt, plus le risque de récurrence peut être réduit. De même, plus le réseau socio-sanitaire est informé, plus les personnes concernées sont bien orientées et donc soutenues.**

Actuellement, la plupart des prestations d'aide aux personnes touchées par les violences domestiques ont repris un fonctionnement normal, dans le respect des recommandations sanitaires. Certains organismes cependant privilégient encore les contacts téléphoniques ou par courriel lorsqu'une rencontre n'est pas indispensable.

Nous tenons à remercier l'ensemble des institutions, services et organisations qui participent à la prise en charge des situations de violences domestiques pour leur précieuse collaboration dans cette période difficile. En Valais, les situations de violences domestiques ont augmenté selon plusieurs indicateurs ; il est donc essentiel de poursuivre cet engagement du réseau.



Réseau de lutte contre les violences domestiques

I. Sécurité et urgences

Police : La Police traite toutes les situations de violences domestiques, sans restriction. La population est encouragée à faire appel sans hésitation au **117** en cas de situation d'urgence, même en cas de doute. <https://www.violences-domestiques.ch/fr/police-57.html>

Hébergements d'urgence pour les victimes : L'accueil des victimes continue dans ces structures dans le respect des recommandations sanitaires. Au cas par cas, des mesures peuvent être prises pour limiter les contacts et les risques de promiscuité au sein des foyers. Veuillez prendre contact par téléphone pour toute demande. <https://www.violences-domestiques.ch/fr/foyers-accueil-pour-victimes-leurs-enfants-48.html>

Urgences de l'Hôpital du Valais : Le Centre Hospitalier du Valais Romand fonctionne normalement. Un flux annexe est mis en place pour le Covid à Sion et Martigny mais il n'interfère pas avec les soins et traitements habituels. <https://www.violences-domestiques.ch/fr/urgences-hospitalieres-63.html>

II. Aides aux victimes et aux enfants

Centres de consultation LAVI pour les victimes : Les consultations ont lieu dans les bureaux des Centres LAVI, dans le respect des mesures de protection sanitaires (VS romand : 027 607 31 00 – Haut-Vs : 027 946 85 32) <https://www.violences-domestiques.ch/fr/centres-consultation-lavi-36.html>

Fondation l'EssentiElles : Pour le soutien aux victimes de violences psychologiques, les entretiens se font en présentiel ou par téléphone. Des rendez-vous sont mis en place lorsque la personne le demande et que ça lui convient de se déplacer. <https://www.violences-domestiques.ch/fr/fondation-essentielles-37.html>

Office de Protection de l'enfant (OPE) : L'Office assure pour chaque centre régional la permanence de journée destinée aux familles et professionnel-le-s selon les horaires usuels. Il assure également le piquet pour la police en dehors des heures d'ouverture. La prise en charge des mandats d'enquête sociale et des mesures de protection s'effectue normalement. Les centres régionaux OPE ont adapté leur fonctionnement pour recevoir les enfants et parents pour les entretiens. Les visites à domicile sont effectuées lorsque cela est nécessaire pour vérifier les conditions de vie et/ou la sécurité des enfants. <https://www.violences-domestiques.ch/fr/office-pour-protection-enfant-58.html>

Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent (CDTEA) : Le CDTEA fonctionne normalement. Dans chaque centre régional (Sierre, Sion, Martigny, Monthey, Brigue, Viège) on retrouve une équipe interdisciplinaire constituée de psychologues, logopédistes ainsi que de thérapeute en psychomotricité. Dans les situations d'urgence et les crises impliquant des enfants et des adolescents, un psychologue du CDTEA par centre régional est disponible pour répondre à vos questions pendant les heures de bureau (8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00, [Permanence psychologique du CDTEA \(vs.ch\)](https://www.violences-domestiques.ch/fr/cdtea-centre-developpement-therapie-enfant-65.html)). Cette offre s'adresse aux parents, aux familles, aux enfants, aux adolescents, à l'école et aux autres professionnels. <https://www.violences-domestiques.ch/fr/cdtea-centre-developpement-therapie-enfant-65.html>

Site www.violencequefaire.ch : Poser une question de manière confidentielle et anonyme à des professionnel-le-s qui répondent dans les 3 jours ouvrables https://www.violencequefaire.ch/fr/victimes/victimes_section

III. Aides pour les auteur-e-s de violences domestiques

Alternative-Violence (Caritas-Valais) : Alternative-violence proposent des entretiens pour aider les femmes et hommes qui usent de violences au sein du couple et/ou de la famille. Ces comportements peuvent être physiques, verbaux, psychologiques, économiques ou sexuels. Les entretiens obligatoires (suite à une expulsion du logement) et les entretiens de suivi (volontaires) ont lieu dans les locaux de Sion et de Monthey. <https://www.violences-domestiques.ch/fr/alternative-violence-40.html>

Site www.violencequefaire.ch : Poser une question de manière confidentielle et anonyme à des professionnel-le-s qui répondent dans les 3 jours ouvrables. https://www.violencequefaire.ch/fr/auteurs/auteurs_section



IV. Justice

Ministère public : Le suivi des dossiers et le système de permanence fonctionnent normalement. Dans chaque arrondissement, un-e procureur-e assure la prise en charge des nouvelles affaires judiciaires, en tout temps, 24/24h, en collaboration avec la police cantonale. <https://www.violences-domestiques.ch/fr/ministere-public-61.html>

Tribunaux : Les tribunaux fonctionnent normalement, notamment concernant les mesures de protection pour les victimes de violences. <https://www.violences-domestiques.ch/fr/tribunaux-districts-60.html>

Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) : Les APEA ont repris leur fonctionnement habituel et les séances sont tenues dans le respect des recommandations sanitaires, les autorités restant soumises à l'ordonnance COVID-19 justice et droit procédural du 16.4.20. <https://www.violences-domestiques.ch/fr/apea-autorites-protection-enfant-adulte-62.html>

V. Autres types d'aides

Centres SIPE : Les centres SIPE fonctionnent normalement dans le respect des normes sanitaires : sur rendez-vous ou avec une permanence sans rendez-vous les après-midis. Pour rappel, les Centres SIPE sont disponibles pour toute question en lien avec la sexualité, la procréation, le couple, la vie affective, l'aide à la grossesse, les violences sexuelles... Ils offrent une prise en charge rapide, une aide concrète en toute confidentialité et la gratuité des prestations ou des tarifs accessibles. <https://www.violences-domestiques.ch/fr/centres-consultation-sipe-43.html>

Pôle de psychiatrie et de psychothérapie de l'Hôpital du Valais : Les Centres de Compétences en Psychiatrie et Psychothérapie ambulatoires de l'Hôpital du Valais sont atteignables au numéro unique 0800 012 210. Ce numéro répond par ailleurs 24h/24 et les urgences psychiatriques sont également prises en charge 24h/24 à l'hôpital de Martigny. <https://www.violences-domestiques.ch/fr/centres-competences-psychiatrie-psychotherapie-64.html>

La Main Tendue valaisanne : La ligne d'écoute 143 est opérationnelle 7j/7 et 24h/24. Il est aussi possible de contacter la Main Tendue par tchat sur le site <https://valais.143.ch/> et mail. La Main Tendue offre une écoute, anonyme, en tout temps, spécialement en temps de crise. Elle peut transmettre des adresses et contacts en cas de besoin. Le 143 Valais reçoit régulièrement des appels liés à la violence. Tou-te-s les répondant-e-s ont une liste de ressources à jour avec toutes les coordonnées où renvoyer les personnes qui en ont besoin. <https://www.violences-domestiques.ch/fr/main-tendue-42.html>

AVIC – Interprètes communautaires : Les interprètes se déplacent sans problèmes si les normes de protection anti-COVID-19 sont garanties par le client. Les entretiens par téléphone et téléconférence sont toujours possibles si la situation le demande. Les interprètes sont formé-e-s aux principes des interventions par téléphone et beaucoup peuvent compter sur une grande expérience dans ce domaine. Les demandes sont à adresser à la **Permanence de l'AVIC au 079 794 69 21 / info@interpretavic.ch** ou par le **formulaire en ligne** sur le **site de l'AVIC**. <https://www.violences-domestiques.ch/fr/interpretariat-33.html>

Addiction Valais : Les unités ambulatoires assurent un fonctionnement en présentiel, avec une ouverture du lundi au vendredi entre 8h-12h et 13h30-17h (N° par région sur www.addiction-valais.ch/) dans le respect des recommandations sanitaires. Les entretiens et suivis peuvent aussi avoir lieu par téléphone, mail et/ou visioconférence si la situation le demande.

Documents et autres ressources :

- Nos brochures : <https://www.egalite-famille.ch/violence/contre-violence-brisez-silence-1242.html>
- Les coordonnées des différents partenaires du réseau et des informations sur les violences domestiques sont disponibles sur notre site www.violences-domestiques.ch

Nous restons à votre disposition pour toute information et vous remercions de votre engagement dans la lutte contre les violences domestiques, malgré la période compliquée que nous vivons.


Isabelle Darbellay Métrailler
Cheffe d'Office